

# LA VIE DE JEAN-BAPTISTE, 10 ANS, FILS D'OUVRIER

Je m'appelle Jean-Baptiste. J'ai dix ans. Je pars tous les matins à 5 h pour aller travailler à la fabrique de 6 h à 18 h. Avant, j'allais à l'école mais, même si je gagne quatre fois moins que mon père, on a besoin de ces quelques francs supplémentaires.

Mon père travaille dur, il est fatigué mais ne se plaint pas. Il voudrait un monde meilleur pour ses enfants, mais n'ose pas trop participer aux grèves ; il craint que cela soit noté dans son livret d'ouvrier.

Ma mère travaille à la maison, elle file la laine dans notre petite pièce de vie. Ma sœur aînée entretient la maison. Nous avons beau être pauvres, nous n'allons jamais à trou : ma sœur raccommode nos habits rapidement. Mon autre sœur est partie travailler comme bonne chez des bourgeois. Certains dimanches, quand elle a quelques heures de liberté, elle revient à la maison. Mon père ne veut pas qu'elle aille travailler à la mine : les hiercheuses y portent des caleçons d'hommes et des corsages flottants. On voit leurs bras et leurs chevilles ; mon père ne veut pas que sa fille soit déshonorée.

Dans la maison, il y a la pièce où l'on vit, qui est chauffée par le poêle à charbon, sur lequel on cuisine également. À l'étage, il y a la chambre des parents et du bébé et celles de mes frères et sœurs et moi-même. On dort tous dans le même lit pour avoir moins froid. Mon oncle dort dans la cuisine : on retourne la table et on y glisse un peu de paille ; ainsi, c'est plus confortable. À l'arrière de la maison, mon père fait pousser quelques légumes. Malgré cela, nous ne mangeons pas à notre faim tous les jours. Les jours de fête, ma mère achète de la viande. Nous mangeons des légumes de saison, souvent en soupe épaisse, du lard et du pain. On y tartine du saindoux ou parfois du sirop ou de la confiture. On mange beaucoup de babeurre (aliment au goût aigrelet issu de la fabrication du beurre) et de fromage blanc, mais rarement des œufs et des fruits. On boit de la chicorée ou du lait.

Mon cousin habite à la campagne. Il aide ses parents aux travaux de la ferme ; ils ont une servante, mais travaillent tous beaucoup. Il y a moins de famine qu'avant car l'on produit plus grâce aux engrais chimiques ; on peut cultiver de la betterave sucrière ou élever des bovins. Il existe des machines qui facilitent le travail, mais elles coûtent cher. Heureusement, les associations locales aident les fermiers. L'aîné de mes cousins profite du nouvel abonnement de train à moitié prix pour aller dans la ville voisine travailler à l'usine, qui manque de main-d'œuvre.

#### RÈGLEMENT DE BUREAUX

1. Respect de Dieu, propreté et ponctualité sont les règles d'une maison bien ordonnée.
2. Dès maintenant, le personnel sera présent de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Le dimanche est réservé au service religieux. Chaque matin, on dit la prière dans le bureau principal.
3. Chacun est tenu de faire des heures supplémentaires si la direction le juge utile.
4. L'employé le plus ancien est responsable de la propreté des locaux. Les plus jeunes s'annoncent chez lui 40 minutes avant la prière, et sont également à sa disposition en fin de journée.
5. L'habillement doit être simple. Le personnel ne doit pas se vêtir de couleurs claires et doit porter des bas convenables. Il est interdit de porter des caoutchoucs et des manteaux dans les bureaux, car le personnel dispose d'un fourneau. Exception en cas de mauvais temps : foulards et chapeaux. On recommande en outre d'apporter chaque jour pendant l'hiver, quatre livres de charbon.
6. Il est interdit de parler pendant les heures de bureau. Un employé qui fume des cigares, prend des boissons alcooliques, fréquente les salles de billard ou des milieux politiques est suspect quant à son honneur, son honnêteté et sa correction.
7. Il est permis de prendre de la nourriture entre 11 h 30 et 12 heures. Toutefois, le travail ne doit pas être interrompu.
8. Envers la clientèle, la direction et les représentants de la presse, l'employé témoignera modestie et respect.
9. Chaque membre du personnel a le droit de veiller au maintien de sa santé. En cas de maladie, le salaire ne sera pas versé. On recommande à chacun de mettre une bonne partie de son gain de côté, afin qu'en cas d'incapacité de travail, et dans sa vieillesse, il ne soit pas à charge de la collectivité.
10. Pour terminer, nous attirons votre attention sur la générosité de ce nouveau règlement. Nous en attendons une augmentation considérable du travail.

#### La direction

Règlement de travail de Bois-du-Luc, vers 1910, Musée de la Mine et du Développement Durable, Houdeng-Aimeries.

Chaque industrie édite son propre règlement. Les règles sont au service du profit de l'entreprise, jamais au service des travailleurs.

La lampe à pétrole est la lampe d'usage courant dans les campagnes. En ville, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éclairage est au gaz.

Malgré le peu de temps libre et la fatigue, les hommes ont des loisirs. Ici la fanfare, tout le monde porte l'uniforme et on ne distingue plus l'ouvrier du patron.



La fanfare des charbonnages du Bois-du-Luc, photographie, vers 1920, collection Emile Vande Houtten.



**Le bénédicité**, Charles De Groux, huile sur toile, 1861, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles / photo : J. Geleyns / Ro scan.



**L'ivrogne**, Charles de Groux, crayon, fusain, aquarelle et pastel, 1866, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles / photo : J. Geleyns / Ro scan.

Mon oncle vit aussi avec nous depuis quelques mois. Il s'est blessé à l'usine et ne peut plus travailler ; il n'a que l'aide de mon père pour ne pas mourir de faim. C'est l'arrivée des machines qui provoquent beaucoup d'accidents. Il va souvent boire au café, où il retrouve ses anciens collègues.



**A l'aube**, Charles de Groux, huile sur toile, 1881, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles / photo : J. Geleyns / Ro scan.

Moi, je porte souvent un pantalon, une veste assez longue et des sabots. Ma mère porte une longue jupe plissée recouverte d'un tablier et une blouse bouffante ; elle s'entoure d'un châle. Nos vêtements sont de couleur sombre. Sur cette peinture, l'opposition entre les classes sociales est violente : au moment où certains rentrent de la fête, d'autres partent gagner de quoi survivre.



La machine à battre remplace le travail manuel du fléau, qui consiste à séparer les graines de la tige des céréales. C'est un travail très long et très dur, que la machine facilite dorénavant.

*Pause déjeuner devant la machine à battre*, Raphaël de Sélys-Longchamps, photographie, 1876, Musée de la Photographie, Charleroi.